

**RENCONTRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
TENUE LE 24 NOVEMBRE 2020
À 18 H 30**

PROCÈS-VERBAL

Sont présents à la rencontre :

	Présences	Absences	
		Motivées	Non motivées
BEAULIEU, Catherine	X		
BÉLANGER, Carole	X		
BELLEMARE, Mélissa	X		
BOUCHARD, Marie-Claire	X		
CHEVALIER, Dany	X		
GAGNON, Karine	X		
GALARNEAU, Marie-Luce	X		
GRONDIN, Martine	X		
MERNIER, Déborah		X	
MOENAERT, Cécile	X		
TILMANT, Iris	X	X	
VALLÉE, Annie	X		

Sont aussi présents à la rencontre :

Nicolas de Grandpré, directeur

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum (61 LIP)

Mme Mélissa Bellemare souhaite la bienvenue à tous. Mme Bellemare constate que le quorum est atteint.

2. Adoption de l'ordre du jour

CE-20-21/20 Mme Cécile Moenaert propose l'adoption de l'ordre du jour.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ORDRE DU JOUR	Document(s) de référence				Objectif (s)			
	Ci-joint	À venir	Déposé sur place	À apporter	Pour information	Pour consultation	Pour approbation	Pour adoption
1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum (61 LIP)								
2. Adoption de l'ordre du jour	✓							✓
3. Adoption du procès-verbal du 5 octobre 2020	✓							✓
4. Suivis au procès-verbal du 5 octobre 2020					✓			
5. Questions du public (15 minutes)								
6. Grille des matières 2021-2022	✓						✓	
7. Modifications au CÉ (loi 40) et formation obligatoire	✓				✓			
8. Reddition de compte des sommes reçues du MEES							✓	
9. Cours d'orientation scolaire et professionnelle (COSP)	✓						✓	
10. Éducation à la sexualité	✓						✓	
11. Horaires continu 18 décembre 2020 Modification au calendrier					✓			
12. Projet sécurité routière						✓		
13. Communications a) Présidence b) Direction (projet verdissement de la cour, projet éducatif) c) Représentant au comité de parents d) Technicienne en service de garde e) Représentant des autres personnels f) Membres de la communauté					✓			
14. Questions et commentaires (15 minutes)								
15. Autres sujets Valorisation de l'école Projet								
16. Mandat (s)								
17. Date de la prochaine rencontre					✓			
18. Levée de la séance								✓

Mélissa Bellemare, Présidente

Nicolas de Grandpré, Directeur

3. Adoption du procès-verbal du 5 octobre 2020

Mme Marie Luce Galarneau propose l'adoption du procès-verbal du 5 octobre 2020 avec l'ajout des deux points reportés de la dernière rencontre : rayonnement de notre école et les projets prioritaires de l'année scolaire.

CE-20-21/21

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Suivis au procès-verbal du 5 octobre 2020

Point 7- Le CÉ prévu le 1^{er} décembre est devancé ce soir, 24 novembre 2020, en raison du projet sur la sécurité routière.

Point 11- En raison de la zone rouge associée à la Covid, la majorité des activités ou des sorties éducatives prévues à ce jour ont été reportées. Certaines se sont tenues en virtuel. L'activité vécue par les classes de Patricia et de Catherine, Zoom Nature, fut très appréciée.

Point 15 a) La direction a fait part à l'équipe de la préoccupation concernant la lourdeur des sacs d'école. Les enseignants des élèves plus jeunes, particulièrement, ont essayé de trouver des solutions pour alléger le sac tout en s'assurant que les élèves apportent le nécessaire pour être en mesure de travailler en cas de fermeture subite. Google Forms, feuille de procédure pour des exercices en ligne, etc.

La direction a fait les vérifications concernant les liens pédagogiques numériques pour les parents. Plusieurs liens ont déjà été communiqués aux parents. Plusieurs autres liens pourraient être communiqués en cas de fermeture de l'école ou de la classe.

5. Question du public

Monsieur Yohan Louis, membre du personnel et délégué syndical à l'école de la Passerelle est présent. Il nous présente une proposition du syndicat des enseignants dans le cadre des négociations de la convention collective. Il demande si le conseil d'établissement appui cette proposition. Il est ouvert à répondre aux questions des membres du conseil d'établissement.

Madame Galarneau questionne la légitimité de cette demande et des précisions sur le point 4. Monsieur Louis, explique ce point.

Madame Bellemare demande à ce que tous les membres reçoivent le texte en question afin que chacun puisse bien le comprendre avant de se prononcer.

Mme Bouchard propose que Madame Bellemare organise une rencontre avec les membres du CÉ afin d'en rediscuter avant 2021. La démarche du partage d'information est intéressante.

Monsieur Chevalier propose que la décision soit plutôt prise en fin de rencontre. Cette proposition est retenue.

6. Grille des matières 2020-2021

La direction présente les modifications apportées à la grille des matières 2021-2022. Deux légères modifications : Une période est officiellement attribuée au projet plein air parmi le temps non réparti en 5^e année. Une période d'anglais par groupe du préscolaire est ajoutée grâce à la mesure 15026 du MEES.

La direction explique le fonctionnement de la grille et répond aux questions des membres du CÉ concernant les périodes de spécialité et les périodes de temps non-réparti.

Madame Vallée souligne que le fonctionnement de l'horaire sur 9 jours pour l'anglais intensif permet que les élèves touchent à toutes les matières en ce temps de pandémie. Ce fut un bon choix.

Monsieur Chevalier demande s'il serait possible de placer encore plus d'anglais dans l'horaire des plus jeunes vu l'importance de parler anglais pour les métiers futurs des enfants. Les possibilités sont limitées malheureusement vu les tâches des titulaires qui doivent être respectées.

Madame Bouchard nous rappelle qu'il ne faut pas minimiser l'impact des arts sur le développements des apprentissages.

Madame Galarneau questionne sur la possibilité d'avoir l'anglais intensif dès la 5^e année mais le programme Plein Air a été retenu pour les 5^e années.

Il est proposé par Madame Vallée que des activités parascolaires qui se déroulent en anglais soient mise en place après la Pandémie. La direction lui confirme qu'il partage aussi ce souhait et que des actions seront prises en ce sens.

Il est proposé par Monsieur Dany Chevalier d'adopter la grille des matières.

CE-20-21/22

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Modification au CÉ (loi 40) et formation obligatoire

La direction explique sommairement les modifications apportées au CÉ par la loi 40.

Une formation sera obligatoire pour les membres du CÉ dès cette année. Elle le sera aussi chaque année pour les nouveaux membres (parents ou membres du personnel).

La consultation des élèves sur un ou des sujets les concernant se fera maintenant aussi au primaire. Cette démarche va dans le sens de notre projet éducatif.

8. Reddition de compte des sommes reçues du MEES

CE-20-21/23

Conformément à l'article 473.1 de la Loi sur l'instruction publique, le ministre peut prescrire que certaines mesures budgétaires soient destinées à un transfert vers le budget des établissements

d'enseignement. La liste de ces mesures se trouve à l'annexe 3 des Règles budgétaires amendées de fonctionnement des Centres de services scolaires pour l'année 2020-2021.

L'annexe 3 des Règles budgétaires amendées de fonctionnement des Centres de services scolaire pour l'année 2020-2021 prescrit que les conseils d'établissements doivent adopter une résolution confirmant que les sommes des mesures dédiées et protégées ont bien été allouées aux établissements concernés et doivent y joindre le plan de déploiement lié à l'ajout de ressources découlant des nouvelles mesures.

Résolution

Le Conseil d'établissement de « l'école de la Passerelle » confirme que les ressources financières allouées par le Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries ont été reçues, et utilisées conformément aux fins prévues.

Le Conseil d'établissement confirme également, que le plan de déploiement lié à l'ajout de ressources découlant des nouvelles mesures, lui a été présenté, et qu'il est informé qu'une utilisation de ces allocations à des fins non prévues, pourra faire l'objet d'une récupération de la part du Ministère.

M. Dany Chevalier propose que la direction confirme directement les sommes reçues au Ministère de l'Éducation lorsque le document de reddition de compte lui sera envoyé sans avoir à consulter à nouveau le Conseil d'établissement.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

9. Cours d'orientation scolaire et professionnelle (COSP)

La planification globale du cours d'orientation scolaire et professionnelle (COSP) est présentée par la direction.

CE-20-21/24 Mme Galarneau propose d'approuver la planification du COSP telle que présentée.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

10. Éducation à la sexualité

La planification globale du cours Éducation à la sexualité est présentée par la direction.

CE-20-21/25 Madame Moenaert propose d'approuver la planification du cours Éducation à la sexualité telle que présentée.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

11. Modification au calendrier

La direction explique qu'en raison de l'annonce du gouvernement concernant les journées des 17 et 18 décembre, l'équipe de la Passerelle fait le choix suivant : 2 des 3 journées pédagogiques supplémentaires allouées à la formation des enseignants prévues les 27 novembre et 14 décembre seront déplacées les 17 et 18 décembre. De cette façon, les élèves seront en classe deux journées de plus. Les enseignants recevront leurs formations numériques les 17 et 18 décembre. Noël sera fêté à l'école le 16 décembre.

On enlève la pression sur le service de garde, les enseignants, les parents. Les élèves débiteront les vacances le 16 décembre selon l'horaire habituel.

Madame Moenaert demande si les enfants vivront quand même des activités plus ludiques en classe le 16 décembre. Ce sera fait mais selon l'horaire de classe régulier.

12. Projet de sécurité routière

La direction consulte le CÉ concernant le projet de la ville de Québec sur la sécurité routière. Suite aux discussions, il est proposé que la direction dépose un projet qui contient des orientations à court, moyen et long terme.

13. Communications

a) Présidence :

Mme Mélissa Bellemare envoie de bons mots au service de garde qui est plus qu'un soutien pour l'école en ces temps instables. Les éducatrices innovent et font rêver les élèves. Belle capacité d'adaptation malgré tous ces changements. Les élèves sont heureux à l'école.

b) Direction :

La direction expose les pas faits par l'équipe concernant les moyens du projet éducatif. La direction mentionne aux membres une consultation des parents à venir en lien avec la communication école- famille. Elle souhaite prendre le pouls des parents pour savoir si les informations reçues des enseignants et de la direction sont suffisantes et pertinentes.

La direction informe des étapes réalisées et celles à venir concernant le projet de verdissement de la cour d'école. Ce projet permettra de démarrer et de mobiliser l'OPP autour d'un projet défini et rassembleur.

Mme Galarneau demande si un budget est déjà connu et si des demandes de subventions sont prévues pour ce projet. La direction informe de la rencontre prévue le 4 décembre avec l'organisme Agiro. Ceux-ci font des démarches pour nous accompagner financièrement avec des partenaires externes.

c) Représentant au comité de parents :

Mme Bouchard informe que le comité de parents du Centre de services scolaire est demain. Jusqu'à présent, les rencontres sont toujours le lendemain de nos rencontres. Le compte-rendu de la dernière rencontre a été envoyé par courriel. En raison de son absence prévue à cette rencontre, il est possible que Mme Moenaert la remplace sans quoi, un parent de l'école Harfang-des-neiges de Stoneham nous enverra ses notes personnelles.

d) Technicienne en service de garde :

Mme Grondin nous rappelle que les élèves de l'école ont pu vivre une activité d'Halloween aux allures presque « normale » en ce temps de pandémie, grâce à l'implication des parents et de deux commerces de notre secteur qui ont remis des friandises pour une grande collecte sécuritaire qui a eu lieu le 30 octobre dernier. Ce fut un événement apprécié par tous.

Mme Grondin nous indique que le service de garde a répondu présent à l'appel du maire Labeaume qui demande de décorer les façades des écoles pour la période qui s'étendra du 1^{er} décembre à la fin du mois de février. La journée pédagogique du 4 décembre servira de temps de préparation des décors par les élèves. L'aide des parents a encore été demandé; cette fois pour la récupération de matériaux recyclés. Cette journée pédagogique suscite beaucoup d'intérêt. Plusieurs enfants sur la liste d'attente du service de garde veulent participer.

Un nouveau fonctionnement est mis en place, depuis cette semaine, lors de l'arrivée des élèves le matin et lors de la période d'attente de la 2^e vague d'autobus en pm. Ces nouveaux fonctionnements sont à l'essai et visent à écourter la période d'exposition au froid le matin, une meilleure surveillance en pm ainsi qu'une meilleure utilisation du TES entre 15 h et 15 h 30 au service de garde. La gestion des souliers des élèves reste à réfléchir...

Toute l'équipe du service de garde remercie la direction et les membres du CPE pour la décision de déplacer les deux journées pédagogiques liées aux formations technologiques. Cette décision a eu un impact positif sur le moral des troupes. Les consignes pour le fonctionnement des services de garde les 17 et 18 décembre devraient être connus le 25 novembre. Les parents seront informés par courriel de ce fonctionnement et du processus d'inscription.

e) Représentante des autres personnels :

Mme Mernier est absente ce soir.

f) Membres de la communauté :

La représentante de la Maison des jeunes du Lac St-Charles (MDJ) est absente ce soir.

14. Questions et commentaires

Madame Moenaert demande comment se passe le dépistage à l'école pour les élèves en difficulté. La direction explique la démarche jusqu'à la prise en charge de l'élève par un psychologue à l'externe si une évaluation s'avère nécessaire. En l'absence du service de psychologie à notre école, l'école défraie le coût des évaluations externes si les parents n'ont pas d'assurance et que notre recommandation va dans le sens d'une évaluation. Si le parent a des assurances, l'école paie la portion non couverte.

Certains parents se questionnent à quel niveau travaille le personnel qui a contracté le virus de la Covid-19. Pour une question de confidentialité, la direction ne peut mentionner la classe ou le niveau concerné. Toute information permettant de dévoiler l'identité de quiconque n'est pas autorisée.

Chapeau à toute l'équipe école pour l'expérience d'enseignement à distance qui a été possible en moins de 24 heures pour la classe de Mme Amélie. Monsieur Chevalier n'est pas inquiet en cas de fermeture de d'autres classes ou de toute l'école. La direction confirme que le personnel de La Passerelle bénéficie de tout un support de son équipe Lead et du personnel du Centre de services scolaire.

15. Autres sujets

Valorisation de l'école : plusieurs projets de valorisation sont déjà sur la table, aménagement de la cour avec Agiro, sensibilisation des élèves et des parents dans le cadre du projet sur la sécurité routière, l'OPP qui démarrera aussi pour permettre à ces projets de voir le jour et de grandir.

Les beaux projets méritent d'être encore plus partagés. Facebook est très actif mais il faut partager et valoriser ces projets. La direction mentionne que nous regarderons les résultats du sondage sur la communication école-famille lors du prochain CÉ de février.

16. Mandats

La direction doit faire un retour sur le projet de verdissement de la cour d'école et de la sensibilisation à la sécurité routière.

17. Date de la prochaine rencontre

23 février 2021.

18. Levée de la séance

CE-20-21/26 Chapeau au conseil d'établissement pour le temps investi pour nos enfants. Considérant l'ordre du jour épuisé, Mme Mélissa Bellemare propose la levée de la séance à 20 h 54.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mélissa Bellemare,
Présidente

Martine Grondin,
Secrétaire